



Communes forestières du Grand Est

Une association au service des élus

REPORTAGE :

Brut à Mognéville (55)

Jeudi 15 juin 2023, la Forêt pédagogique de Mognéville (55) a organisé sa quatrième sortie dans le cadre du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ». Pour l'occasion Brut, média en ligne français est venu réaliser un reportage.

Parmi les 94 Forêts pédagogique en France, le projet de Mognéville, entré dans le programme en 2021 a retenu l'attention de Brut grâce à leur projet de suivi de la chaîne de production et de transformation du bois.

Visualisez la vidéo réalisée par Brut [ici](#).



FORÊTS PÉDAGOGIQUES

L'année scolaire 2022/2023 touche à sa fin, pour terminer l'année en beauté, les Forêts pédagogique de NOGENT (15 juin 2023 - 52), de PROVENCHÈRE-SUR-MEUSE (16 juin 2023 - 52), de VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL (20 juin 2023 - 55), d'EUFFIGNEIX (29 juin 2023 - 52) et de LACROIX-SUR-MEUSE (4 juillet 2023 - 55) en ont profité pour inaugurer leur entrée dans le programme.

Ces journées ont permis aux acteurs du territoire de se réunir pour célébrer le lancement de ces projets.

OBSERVATOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES

L'Observatoire des forêts française a officiellement été lancé le 10 juillet 2023 à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) par Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Cet observatoire a comme vocation de constituer un centre de partage et de production de données indispensables pour le pilotage des forêts françaises en rassemblant les expertises et les connaissances sur la forêt.

Accès à l'observatoire des forêts [ici](#).

Pour lire le communiqué de presse en entier, cliquez [ici](#).

RISQUE INCENDIE : LOI DU 10 JUILLET 2023

La loi visant à renforcer la prévention et les moyens de lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie a été promulguée ce 11 juillet.

Le réchauffement climatique accroît d'année en année le risque incendie, cette loi prévoit une « stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies ». Cette stratégie devra être élaborée d'ici juillet 2024 par les ministres chargés de la forêt, de l'environnement, de l'urbanisme et de la sécurité, en concertation avec divers acteurs de la filière ou les élus locaux.

Plus d'informations sur la loi du 10 juillet 2023 [ici](#).

VIE DE L'ASSOCIATION

Suite aux départs d'Anne-Marie VARELA, de Manon OLIVERO et de Timothée DAGUINOT trois postes seront prochainement à pourvoir aux Communes forestières du Grand Est.

Si la forêt vous passionne et que vous souhaitez nous rejoindre pour accompagner les élus propriétaires de forêts au plus près du terrain, envoyez vos CV et lettre de motivation à l'adresse mail grandest@communesforestieres.org !